



HAL
open science

L'“esprit” de l'Europe : liberté, commerce et empire dans L'Esprit des lois de Montesquieu

Céline Spector

► **To cite this version:**

Céline Spector. L'“esprit” de l'Europe : liberté, commerce et empire dans L'Esprit des lois de Montesquieu. P.-Y. Beaurepaire et P. Pourchasse. Les Circulations internationales en Europe, 1680-1780, p. 225-235, 2010. hal-02475942

HAL Id: hal-02475942

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02475942v1>

Submitted on 12 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'« esprit » de l'Europe : liberté, commerce et empire dans *L'Esprit des lois* de Montesquieu¹

Si l'Europe avait produit un sage [...]; si ce grand homme avait à la fois recommandé le patriotisme et l'humanité ; s'il avait flétri le despotisme d'un opprobre aussi durable que la raison humaine ; s'il avait montré ce lien de politique qui doit rapprocher tous les peuples, et changer le but de l'ambition, en rendant le commerce et la paix plus profitables que ne l'était autrefois la conquête [...] ne serait-ce pas l'image de ce bienfaiteur de l'Europe, ne serait-ce pas l'image de Montesquieu, qu'il faudrait aujourd'hui placer dans le temple de la paix, puis dans le sénat des rois qui l'ont jurée ?²

Montesquieu est rarement invoqué parmi les précurseurs de l'idée d'Europe. Si l'on invoque ses voyages (Italie, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Angleterre) ou son intérêt pour la fédération³, le fait qu'il n'ait pas mis en relation Europe et fédération lui interdit de prendre place, au XVIII^e siècle, parmi les Pères fondateurs de l'idée européenne (l'abbé de Saint-Pierre, Rousseau, Voltaire, Kant)⁴. Alors que *L'Esprit des lois*, par la médiation des auteurs du *Federalist*,

¹ Paru dans *L'Esprit des lois* de Montesquieu », in *Les Circulations internationales en Europe, 1680-1780*, P.-Y. Beaurepaire et P. Pourchasse édts., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 225-235.

² A. F. Villemain, *Eloge de Montesquieu*, in *Discours et mélanges littéraires*, Paris, Didier, 1849, p. 55-56.

³ Voir C. Larrère, « Montesquieu et l'idée de fédération », in *L'Europe de Montesquieu*, A. Postigliola et M. G. Bottaro Palumbo édts., *Cahiers Montesquieu*, n° 2, Naples, Liguori Editore, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, p. 137-152.

⁴ Voir B. Vuyenne, *Histoire de l'idée européenne*, Paris, Payot, 1964, p. 97-98. Dans *L'Idée d'Europe au siècle des Lumières*, G. Py ne lui consent qu'une place restreinte pour souligner qu'à la demande de Montesquieu, la carte de Vaugondy de 1756 comprend « la Russie européenne » amputée de ses territoires de l'Oural (Paris, Vuibert, 2004, p. 4). Parmi les historiens, seuls L. Febvre et F. Chabod lui accordent une place majeure dans leur généalogie

jouera un rôle déterminant dans l'élaboration de la Constitution fédérale des États-Unis, l'œuvre n'influera pas sur l'organisation politique de l'Europe.

Pourtant, les *Lettres persanes* et *L'Esprit des lois* proposent une vision cohérente et originale de l'Europe. L'Europe ne se définit pas seulement par ses propriétés géographiques et climatiques, mais surtout par ses caractéristiques politiques. Face au « despotisme oriental », l'Europe apparaît comme le terreau de la modération et de la liberté politique ; son « esprit de liberté » (les dispositions cognitives et affectives de ses habitants) s'oppose au « génie de servitude » asiatique. Faut-il dénoncer dès lors les prémises d'un « orientalisme » suspect, qui projette sur l'Orient le désir d'hégémonie de l'Occident ? Doit-on déplorer la construction d'une Asie mythique vouée à mettre en valeur la supériorité européenne – quitte à faire de l'Europe elle-même l'artefact issu de ce désir de domination ? La question se pose d'autant plus vigoureusement que tout en condamnant l'esclavage et la conquête, Montesquieu loue l'invention, dans l'Europe moderne, d'une nouvelle figure de la colonisation commerçante. Les « lois fondamentales de l'Europe » qu'il énonce semblent bel et bien naturaliser l'hégémonie européenne et justifier les asymétries économiques en faveur des métropoles. De là à tenter le procès de celui qui fut aussi à l'origine de la théorie des « stades de développement » cernant l'avènement, à partir des sociétés nomades, « sauvages » et « barbares », des sociétés « policées », il n'y a qu'un pas : sans souscrire à un historicisme qui ne naîtra qu'après lui⁵, *L'Esprit des lois* n'a-t-il pas inventé un grand récit de civilisation dont l'Europe est le lieu d'élection privilégié ?

Afin de mesurer la pertinence de la critique issue des « *post-colonial studies* » ou des « *subaltern studies* »⁶, cette contribution entend mettre en lumière la représentation dynamique de l'Europe élaborée par Montesquieu. Sans théoriser d'arbitrage permanent susceptible de mettre fin aux rivalités dynastiques dans l'esprit des « projets de paix perpétuelle », *L'Esprit des lois* propose l'une des toutes premières réflexions sur l'Europe moderne comme *société civile* : cette Europe est une unité de puissance économique fondée sur l'esprit de commerce, une société civile unie par ses mœurs, advenue dans la modernité comme véritable moteur de l'histoire ; une société qui se définit, depuis la découverte de l'Amérique, par rapport à *ses autres*⁷ – les continents

(*L'Europe. Genèse d'une civilisation*, Cours professé au Collège de France en 1944-1945, Paris, Perrin, 1999, p. 220-225 ; *Storia dell'idea d'Europa*, Bari, Laterza, 1971, p. 86).

⁵ Voir C. Spector, « Science des mœurs et théorie de la civilisation : de *L'Esprit des lois* de Montesquieu à l'école historique écossaise », dans *Les Équivoques de la civilisation*, B. Binoche éd., Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 136-160.

⁶ Voir E. W. Said, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2005 ; D. Chakrabarty, *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

⁷ Sur la monarchie universelle, voir F. Bosbach, « The European Debate on Universal Monarchy », in D. Armitage éd., *Theories of Monarchy 1450-1800*, Aldershot, Edward Elgar, 1998, p. 81-98 ; J. Robertson, « Empire and Union: Two Concepts of the Early-Modern European Political Order », in J. Robertson éd., *A Union for Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 3-36

qu'elle colonise ou qu'elle subjugué. Dans *L'Esprit des lois*, l'Europe advient comme sujet de l'histoire afin de conjurer un certain type d'empire, qui, de terreau de la liberté, la transformerait en lieu de servitude : le passage de la conquête au commerce est la seule solution possible au futur de l'Europe⁸. Mais cette « solution » ne trahit-elle pas l'avènement d'une nouvelle idéologie impériale ?

I. L'Europe face à l'Asie : liberté occidentale, despotisme oriental ?

Dans *L'Esprit des lois*, l'Europe est d'abord conçue comme une unité climatique et géographique *plurielle*. Esquissant l'espace d'un continent étendu (sa frontière orientale comprend la Moscovie et une partie de la Turquie⁹), Montesquieu met en exergue les caractéristiques climatiques, géographiques et topographiques qui la prédisposent à la modération : la zone tempérée où elle se situe est graduée de façon insensible. Or en vertu de la théorie des climats, les causes physiologiques ont des conséquences morales et politiques. Les climats froids suscitent courage, confiance, franchise et donc liberté : plus courageux, les hommes résistent mieux aux conquêtes et aux abus de pouvoir (XIV, 2) ; plus actifs (pour la plupart du moins¹⁰), ils développent mieux leur économie. Que l'Europe soit divisée en pays méditerranéens et septentrionaux ne modifie pas la donne : ce qui importe est plutôt le *différentiel* au sein d'une aire. Telle est l'explication rationnelle, et d'abord physiologique, de la « force de l'Europe » et de sa liberté :

en Asie, les nations sont opposées aux nations du fort au faible ; les peuples guerriers, braves et actifs touchent immédiatement des peuples efféminés, paresseux, timides : il faut donc que l'un soit conquis, et l'autre conquérant. En Europe, au contraire, les nations sont opposées du fort au fort ; celles qui se touchent ont à peu près le même courage. C'est la grande raison de la faiblesse de l'Asie et de la force de l'Europe, de la liberté de l'Europe et de la servitude de l'Asie : cause que je ne sache pas que l'on ait encore remarquée. C'est ce qui fait qu'en Asie il n'arrive jamais que la liberté augmente ; au lieu qu'en Europe elle augmente ou diminue selon les circonstances (XVII, 3).

Une telle caractérisation de la « faiblesse » orientale, structurellement opposée à la « force » européenne, semble conforter l'idée d'un dispositif de savoirs-pouvoirs orienté par la domination

⁸ Voir A. Pagden, *Lords of all the World*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1995, p. 115-123 ; *Peoples and Empires*, New York, The Modern Library, 2001, chap. 7.

⁹ Voir *EL*, XIX, 14 ; *Les Lettres persanes* (désormais *LP*), 112. L'édition de référence est désormais les *Lettres persanes, Œuvres complètes de Montesquieu*, C. Volpilhac-Augier et Ph. Stewart édés., Oxford, Voltaire Foundation, Naples, Istituto per gli Studi Filosofici, 2004, t. I. Par commodité, nous avons cependant maintenue la numérotation de l'édition usuelle de 1754.

¹⁰ L'Espagne et le Portugal font exception (*LP*, 78 ; *EL*, XIX, 10).

européenne : non seulement l'Europe est ici dotée « par nature » d'une aptitude à la liberté refusée à son autre, mais l'Asie est affublée de caractéristiques (l'effémination, la paresse et la timidité) qui semblent appeler une énergique maîtrise de la part de ses conquérants potentiels. Le contraste est saisissant : « Au contraire [de l'Europe], il règne en Asie un esprit de servitude qui ne l'a jamais quittée ; et, dans toutes les histoires de ce pays, il n'est pas possible de trouver un seul trait qui marque une âme libre : on n'y verra jamais que l'héroïsme de la servitude »¹¹.

La différence topologique joue dans le même sens : en raison de ses vastes plaines qui facilitent les conquêtes, « en Asie, on a toujours vu de grands empires ; en Europe, ils n'ont jamais pu subsister »¹². Selon Montesquieu, le « partage naturel » (hautes montagnes, larges fleuves et non vastes plaines) dessine un territoire morcelé, réfractaire à l'empire. Contrairement au monde oriental, l'Europe serait donc gouvernée par un « génie de liberté qui rend chaque partie très difficile à être subjuguée et soumise à une force étrangère autrement que par les lois et l'utilité de son commerce » (XVII, 6). Ainsi se fait jour le thème du dynamisme européen opposé à « l'inertie orientale ». Non seulement les causes physiques disposent les Orientaux à la paresse, à la volupté et à la servitude mais les causes morales (religion, économie, politique) accentuent ces effets : c'est le cas notamment en Inde, où les systèmes philosophiques et religieux confortent la passivité naturelle¹³.

Le contraste entre Europe et Asie tient également au rapport au temps : à quelques exceptions près, l'Asie est décrite comme une terre sans histoire. Plus précisément, son histoire est infiniment mobile, dans le tourbillon des invasions et des révolutions qui n'abolissent jamais le despotisme ; la passivité du corps et de l'esprit, l'absence de courage et de désir de se gouverner soi-même semblent interdire toute véritable émancipation. À l'inverse, l'histoire de l'Europe n'est ni sempiternelle, ni purement événementielle, mais scandée par plusieurs bouleversements majeurs qui n'altèrent pas sa prédisposition à la modération : colonisations grecque et phénicienne, conquêtes romaines, invasions barbares, victoires de Charlemagne et conquête normande – celle de l'Islam, issue du Sud, n'étant pas mentionnée (XVII, 6). Depuis la Réforme, républiques protestantes et monarchies catholiques se partagent l'espace européen, sans inconvénient majeur pour la liberté, définie par opposition à la crainte despotique comme

¹¹ *De l'esprit des lois* (désormais *EL*), XVII, 5. *L'esprit* ou le *génie* désigne ici les dispositions du caractère constituées par les croyances et les passions dominantes. Voir F. Chabod, *Storia dell'idea d'Europa*, *op. cit.*, p. 87 sq. ; P. Rolland, « Montesquieu et l'Europe », in *L'Europe entre deux tempéraments politiques : idéal d'unité et particularismes régionaux. Etudes d'Histoire des Idées Politiques*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1994, p. 41-60 ; S. M. Mason, « Montesquieu's Vision of Europe and its European Context », *SVEC*, n° 341, Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 61-87.

¹² *EL*, XVII, 6-7 ; voir *RMU*, § VIII.

¹³ *EL*, XIV, 5. La Chine fait ici figure de contre-exemple, en raison de causes politiques ; mais elle reste néanmoins despotique (VIII, 21).

tranquillité d'âme associée à l'opinion que l'on a de sa sûreté¹⁴.

La difficulté est cependant de juger de la naturalisation des trois formes de servitude (politique, civile, domestique) dans les vastes plaines torrides d'Asie. La théorie des causes physiques conduit-elle à penser des peuples non-européens dominés par la nécessité, des nations gouvernées exclusivement par la nature, sans politique et sans histoire ?

Si la tentation d'une telle interprétation est réelle, il serait erroné de s'en tenir à l'idée d'une supériorité intangible de l'Europe. Dans les *Lettres persanes* comme dans *L'Esprit des lois*, le tableau du despotisme oriental résulte d'un processus complexe où les récits de voyage sont combinés aux critiques issues de l'opposition à la monarchie absolue : ainsi le tableau du sérail, où règne le système de la faveur, trouve-t-il des échos à Versailles – tant Louis XIV fait cas de la « politique orientale »¹⁵. Si Montesquieu réitère sa croyance dans la véracité historique de sa description¹⁶, il reste que la vérité du despotisme n'est pas celle d'un reflet : loin d'être confiné à l'Orient, à la Perse, à la Chine ou au Japon, le despotisme représente bien plutôt la menace qui pèse sur toutes les formes de gouvernement, qu'elles soient républicaines ou (surtout) monarchiques. Si l'Asie risque bien de rester despotique, le despotisme n'est pas exclu par nature en Europe.

Encore faut-il examiner la genèse de l'Europe et de son « esprit », qui n'a rien d'une essence. Cela concerne en premier lieu les effets de la religion chrétienne : « Séparée du reste du monde par la religion [Les pays mahométans l'entourent presque partout, précise la note], par de vastes mers et par des déserts » (XXIII, 25), l'Europe est opposée au monde musulman. La douceur du Christianisme se traduirait par sa contribution au droit politique et au droit des gens : « La religion chrétienne est éloignée du pur despotisme : c'est que la douceur étant si recommandée dans l'Évangile, elle s'oppose à la colère despotique avec laquelle le prince se ferait justice, et exercerait ses cruautés » (XXIV, 3). L'éloge de la religion chrétienne invoque son utilité sociale et politique : n'incitant pas à la séparation (des hommes et des femmes, du prince et des sujets), le Christianisme est censé exclure l'esprit du despotisme. La justification du projet civilisateur n'est-elle pas contenue *in nuce* dans cette confiance accordée au soutien de la modération, vertu cardinale du politique ? « C'est la religion chrétienne qui, malgré la grandeur de l'empire et le vice du climat, a empêché le despotisme de s'établir en Éthiopie, et a porté au

¹⁴ Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *Montesquieu. Liberté, droit et histoire*, Paris, Michalon, 2010.

¹⁵ *LP*, 37. Sur le dispositif des *Lettres persanes*, voir A. Grosrichard, *Structure du sérail. La fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique*, Paris, Seuil, 1979 ; C. Spector, *Montesquieu, Les « Lettres persanes ». De l'anthropologie à la politique*, Paris, P.U.F., « Philosophies », 1997.

¹⁶ Lettre de Montesquieu à Ristieu du 19 mai 1751.

milieu de l'Afrique les mœurs de l'Europe et ses lois » (*ibid.*). L'hommage vaut encore pour le droit des gens. Montesquieu explique ainsi l'existence d'une forme d'union de l'Europe moderne, malgré les conflits et les guerres :

C'est ce droit des gens qui fait que, parmi nous, la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses : la vie, la liberté, les lois, les biens, et toujours la religion, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi-même.

On peut dire que les peuples de l'Europe ne sont pas aujourd'hui plus désunis que ne l'étaient dans l'empire romain, devenu despotique et militaire, les peuples et les armées, ou que ne l'étaient les armées entre elles : d'un côté, les armées se faisaient la guerre ; et, de l'autre, on leur donnait le pillage des villes et le partage ou la confiscation des terres (XXIV, 3, n. s., voir X, 3).

Pourtant, l'éloge de l'esprit européen de « conservation », opposé à l'esprit de destruction féroce des despotes orientaux¹⁷, ne joue pas de manière unilatérale. D'une part, la situation délicate de l'Europe transparaît dans les méandres de l'art d'écrire : l'état de guerre qui la mine est tout juste atténué par l'existence du droit des gens, censé protéger les peuples des folles ambitions des monarques. D'autre part, Montesquieu n'associe l'Europe et son gouvernement modéré au Christianisme que par un lien de convenance, qui ne doit rien à la *vérité* de la religion des Évangiles : le Christianisme vaut dans la stricte mesure où il adoucit les mœurs et atténue la férocité des princes (XXIV, 4). Plus encore, cet apport n'a rien d'univoque : Montesquieu n'a de cesse de reconnaître l'usage impérialiste du catholicisme attesté dans la conquête, l'asservissement, voire l'extermination des Amérindiens. En France, c'est le prétexte de l'évangélisation qui a conduit Louis XIII à introduire les esclaves dans ses colonies afin de les convertir¹⁸. Quant aux Espagnols, ils revendiquent la mission que leur a conféré le Pape Alexandre VI afin d'exécuter à nouveau le rôle de *l'Imperium Romanorum* et tentent d'exporter le Christianisme dans un climat qui ne peut le recevoir (XXIX, 24). L'un des plus grands crimes de l'histoire a donc été commis en son nom : les peuples prétendument policés, comme l'avait vu Montaigne, sont les véritables barbares¹⁹.

Le complexe « savoir-pouvoir » qui régit la construction de l'Europe civilisée est donc moins facile à interpréter qu'on ne pourrait le croire. Le rapport à la romanité est tout aussi ambivalent dans la genèse de l'Europe moderne – la question étant de savoir qui est le véritable

¹⁷ « C'est un malheur pour la nature humaine, lorsque la religion est donnée par un conquérant. La religion mahométane, qui ne parle que de glaive, agit encore sur les hommes avec cet esprit destructeur qui l'a fondée » (*EL*, XXIV, 4).

¹⁸ *EL*, XV, 4. Dans les *Lettres persanes*, Montesquieu est plus sévère encore (*LP*, 75).

¹⁹ Voir de même la « Très humble remontrance » : « Il faut que nous vous avertissions d'une chose : c'est que, si quelqu'un dans la postérité ose jamais dire que dans le siècle où nous vivons, les peuples d'Europe étaient policés, on vous citera pour prouver qu'ils étaient barbares ; et l'idée que l'on aura de vous sera telle, qu'elle flétrira votre siècle, et portera la haine sur tous vos contemporains » (*EL*, XXV, 13).

héritier de Rome et quel modèle ou quel « anti-modèle » peut léguer son histoire²⁰. Initialement destinées à fournir la leçon des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, les *Réflexions sur la monarchie universelle* énoncent les raisons pour lesquelles l'Europe moderne doit renoncer au modèle romain : les modifications de l'art de la guerre, associées à une mutation profonde dans les sources de la puissance (désormais économique, et non plus territoriale) vouent à l'échec tout projet de restauration impériale²¹. Corrélativement, Montesquieu récuse toute continuité avec l'apport gréco-romain : le rôle des Barbares, destructeurs de l'empire romain, se trouve réévalué. Si l'Europe est le véritable terreau de la liberté, elle le doit d'abord à l'apport des peuples du Nord, et, corrélativement, à la féodalité qu'ils ont contribué à inventer²². Montesquieu fait du Nord la véritable *fabrique de la liberté* européenne, d'une liberté issue non de l'héritage policé de la Grèce et de Rome mais, non sans rugosité ni violence, du « fond des bois » :

Le Goth Jornandès a appelé le nord de l'Europe la fabrique du genre humain. Je l'appellerai plutôt la fabrique des instruments qui brisent les fers forgés au midi. C'est là que se forment ces nations vaillantes, qui sortent de leur pays pour détruire les tyrans et les esclaves, et apprendre aux hommes que, la nature les ayant faits égaux, la raison n'a pu les rendre dépendants que pour leur bonheur (XVII, 5).

Infléchissant la *Germania* de Tacite, *L'Esprit des lois* produit ici une forme de légende dorée : tout se passe comme si les barbares avaient importé le message même du contractualisme moderne. Malgré la différence des caractères nationaux (l'Angleterre et l'Espagne constituant deux extrêmes entre lesquelles la France est appelée à tenir le juste milieu), l'esprit de l'Europe tient au refus de l'obéissance inconditionnelle ou de la soumission aveugle. L'argument vient au secours de la *thèse nobiliaire* puisque la liberté n'est préservée que par la diffusion en Europe d'une sensibilité à l'honneur opposée, à nouveau, à l'esprit servile de l'Asie :

C'est ce qui a fait que le génie de la nation tartare ou gétique a toujours été semblable à celui des empires de l'Asie. Les peuples, dans ceux-ci, sont gouvernés par le bâton ; les peuples tartares, par les longs fouets. L'esprit de l'Europe a toujours été contraire à ces mœurs : *et, dans tous les temps, ce que les peuples d'Asie ont appelé punition, les peuples d'Europe l'ont appelé outrage* [...]

Je ne sais si le fameux Rudbeck, qui, dans son *Atlantique*, a tant loué la Scandinavie, a parlé de cette grande prérogative qui doit mettre les nations qui l'habitent au-dessus de tous les peuples du monde ; c'est qu'elles ont été la source de la liberté de l'Europe, c'est-à-dire de presque toute celle qui est aujourd'hui parmi les

²⁰ Voir *Storia Europe Ragione*, A. Postigliola éd., Naples, Liguori Editore, 1987, p. 89-112 ; D. Lowenthal, « Le dessein des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu », in *Cahiers de philosophie politique*, Reims, n° 2-3, OUSIA, 1985, p. 113-156.

²¹ Le texte est finalement resté inédit (Montesquieu ayant détruit ses exemplaires par prudence) mais de nombreux passages ont été diffractés dans *L'Esprit des lois*. Voir *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence et Réflexions sur la monarchie universelle*, in *OC*, t. II, P. Andrivet et C. Volpilhac-Augier éd., Oxford, Voltaire Foundation, 2000. On se reportera à l'introduction et à l'annotation des *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, (désormais RMU) par C. Larrère.

²² *EL*, XVII, 5, voir *Pensées*, n° 803.

hommes (XVII, 5, n. s.).

Cependant, cette caractérisation ne relève en rien d'une naturalisation intangible : car le terreau climatique, économique et politique de l'Europe est celui de la variation (les climats tempérés sont variables, l'économie donne lieu à une variation des puissances, la liberté fluctue, la paix est toujours précaire). La prédisposition à la modération peut se heurter à la conquête et à la corruption de la monarchie, deux figures de l'abus de pouvoir qui se renforcent l'une l'autre. Pour Montesquieu, le génie de liberté européen demeure précaire : « La plupart des peuples d'Europe sont encore gouvernés par les mœurs. Mais si, par un long abus du pouvoir, si, par une grande conquête, le despotisme s'établissait à un certain point, il n'y aurait pas de mœurs ni de climat qui tinsent ; et, dans cette belle partie du monde, la nature humaine souffrirait, au moins pour un temps, les insultes qu'on lui fait dans les trois autres »²³. Reposant sur le courage de se défendre contre les invasions et les abus de pouvoir, la liberté peut augmenter ou diminuer selon les circonstances. L'état de guerre entre grandes puissances, en Europe, joue contre la liberté et la prospérité et c'est cette fois la Turquie, économe, qui est donnée en exemple. Par la balance des pouvoirs, par « l'équilibre européen » (faux équilibre destiné à éviter l'hégémonie d'une grande puissance, qui entraîne le surarmement généralisé), l'Europe n'échappe à l'empire qu'à un coût exorbitant : « nous sommes pauvres avec les richesses de tout l'univers »²⁴. La réversibilité des situations est évidente : l'Europe ne dispose en aucun cas d'une situation pérenne ; le « despotisme oriental » lui fournit seulement le miroir de sa possible destinée.

II. L'Europe comme société civile

Plus qu'à une dialectique entre inertie orientale et hégémonie occidentale, l'analyse de Montesquieu semble donc conduire à un rejet du modèle conquérant – vouant aux gémonies le rêve de « monarchie universelle ». L'Europe moderne doit abandonner le rêve de Charlemagne, Charles Quint ou Louis XIV. Corrélativement, elle doit abandonner le modèle de l'art de la guerre inhérent à la représentation mercantiliste du commerce. Contre ce paradigme économique du *jeu à somme nulle* (en vertu duquel les gains des uns sont les pertes des autres), Montesquieu invoque le mécanisme de la demande solvable : les bénéfiques des uns constituent les débouchés des autres. Telle est la raison pour laquelle le commerce, qui permet la « communication » des peuples (XXI, 5), favorise également leur enrichissement mutuel. En Europe, la satisfaction réciproque des besoins est source de l'interdépendance des sociétés : « Un prince croit qu'il sera plus grand par la

²³ *EL*, VIII, 8. Voir P. Rétat, « La représentation du monde dans *L'Esprit des lois*. La place de l'Europe », in *L'Europe de Montesquieu*, A. Postigliola et M. G. Bottaro Palumbo édts., *Cahiers Montesquieu*, n° 2, Naples, Liguori Editore, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, p. 7-16 (ainsi que l'ensemble du volume).

²⁴ *EL*, XIII, 17 ; voir *RMU*, § XXIV.

ruine d'un État voisin. Au contraire ! Les choses sont telles en Europe que tous les États dépendent les uns des autres. La France a besoin de l'opulence de la Pologne et de la Moscovie, comme la Guyenne a besoin de la Bretagne, et la Bretagne, de l'Anjou. L'Europe est un État composé de plusieurs provinces »²⁵. Sans concevoir l'Europe du point de vue de ses institutions politiques, Montesquieu considère ainsi que les complémentarités, entre le nord et le sud notamment, jouent en faveur de la prospérité commune²⁶. À cet égard, l'Europe forme une seule et même « nation », une véritable *société civile* : « L'Europe n'est plus qu'une nation composée de plusieurs, la France et l'Angleterre ont besoin de l'opulence de la Pologne et de la Moscovie, comme une de leurs Provinces a besoin des autres ; et l'État qui croit augmenter sa puissance par la ruine de celui qui le touche, s'affaiblit ordinairement avec lui »²⁷.

Pour autant, cette vision optimiste (utopique ?) du « doux commerce » associé aux échanges réciproques, à la paix et à la liberté politique²⁸, invite à son tour à une lecture du soupçon : l'Europe moderne n'a-t-elle été détournée du rêve de l'unité impériale que pour reconstituer, hors de son territoire, de nouvelles formes d'empires²⁹ ? Faut-il reconduire ici la critique classique des Lumières – le projet d'émancipation de la modernité étant le vecteur d'une dialectique négative, porteur de formes de domination plus insidieuses que celles qu'il prétend abolir ? Le commerce, qui contribue à éviter la violence sur le sol européen, ne conduit-il pas à exporter la violence de l'empire dans le reste du monde – colonisation et civilisation d'un genre nouveau, dont la légitimité, cette fois, ne serait pas mise à l'épreuve ?

III. Europe et empire

Que l'Europe ne puisse réellement renoncer à l'empire paraît d'autant plus évident que la modernité, dans *L'Esprit des lois*, est associée à l'invention d'une nouvelle figure, jugée plus raffinée, de la colonisation : aux colonies de peuplement privilégiées par les Espagnols et les Portugais, les puissances maritimes (Hollande, Angleterre³⁰) ont su préférer des colonies de comptoir. Dès lors, la question est de savoir si les colonies, définies comme des établissements

²⁵ *MP*, 318 ; voir *RMU*, § XVIII ; *EL*, XX, 2. Nous citons d'autres textes à l'appui de cette thèse dans notre *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, Paris, Champion, 2006, chap. 4.

²⁶ L'Europe est conçue comme une sphère des besoins, différenciés par nature, et donc comme l'espace propice d'une division du travail, qui a des effets décisifs sur la liberté et la servitude des peuples (*EL*, XXI, 3).

²⁷ *RMU*, § 18. Nous nous sommes expliqué sur cet usage légèrement anachronique du concept de « société civile » dans notre ouvrage, *Montesquieu. Pouvoirs, richesses et sociétés*, Paris, P.U.F., 2004.

²⁸ Sur ce modèle, souvent qualifié de « libéral », voir A. O. Hirschman, *Les Passions et les Intérêts*, Paris, P.U.F., 1997.

²⁹ Voir C. Spector, « Montesquieu, l'Europe et les nouvelles figures de l'empire », *Revue Montesquieu*, n° 8, 2005-2006, p. 17-42, et notre introduction au volume (« Montesquieu et l'Empire »). Voir également les articles de M. Platania, M. Mosher, J. Terrel et C. Larrère dans le même recueil.

³⁰ *LP*, 130 (136), *OC*, I, p. 493 ; voir *EL*, XIX, 27. Il faut souligner que la Hollande est moins présente dans les analyses de *L'Esprit des lois* consacrées à la colonisation moderne, hormis une référence directe aux « établissements » en *EL*, XXI, 21. Le « modèle hollandais » est en revanche exploré en *EL*, XX, 4-6.

sous la dépendance d'une métropole, peuvent bénéficier d'un réel échange et *consentir* aux « lois de l'Europe » qui semblent plutôt leur être imposées. L'Europe ne voit-elle pas son identité assignée par le système de l'Exclusif colonial, que Montesquieu qualifie de « loi fondamentale » de l'Europe (la seule en son genre) stipulant les avantages économiques qui lui sont consentis en échanges d'avantages militaires et politiques – argument d'une *protection* des colonies qui semble pour le moins douteux, pour ne pas dire idéologique ?

Ainsi, c'est encore une loi fondamentale de l'Europe, que tout commerce avec une colonie étrangère est regardé comme un pur monopole punissable par les lois du pays : et il ne faut pas juger de cela par les lois et les exemples des anciens peuples, qui n'y sont guère applicables. Il est encore reçu que le commerce établi entre les métropoles n'entraîne point une permission pour les colonies, qui restent toujours en état de prohibition. *Le désavantage des colonies, qui perdent la liberté du commerce, est visiblement compensé par la protection de la métropole, qui la défend par ses armes, ou la maintient par ses lois.* De là suit une troisième loi de l'Europe, que, quand le commerce étranger est défendu avec la colonie, on ne peut naviguer dans ses mers que dans les cas établis par les traités (*EL*, XXI, 21, n. s.).

L'équité d'une telle compensation semble bel et bien douteuse. À l'évidence, les échanges commerciaux favorables à l'Europe en ont fait, depuis la découverte de Christophe Colomb, l'acteur économique dominant³¹. Certes, le commerce s'épanouissant dans les lieux de liberté, toute situation est réversible et une nouvelle variation des centres de puissance, toujours envisageable. Mais l'enracinement climatique du « génie de servitude » et de « l'esprit de liberté » rend délicate l'idée selon laquelle la mondialisation des échanges opérée au bénéfice de l'Europe pourrait l'être, à la suite d'une nouvelle « révolution » dans le commerce, au profit d'un autre continent (l'Amérique exceptée³²). Si l'universalité du commerce est bien un décentrement – il n'institue pas de façon définitive une position privilégiée, autour de laquelle le reste du monde pourrait à jamais s'ordonner³³ – le privilège accordé à l'Europe demeure ici patent.

L'attitude à l'égard de la traite participe de cette ambivalence. D'un côté, Montesquieu offre l'une des premières condamnations générales de l'esclavage, d'une ironie fulgurante (« Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres »)³⁴. De l'autre, il évoque la « nécessité » d'une

³¹ « L'Europe est parvenue à un si haut degré de puissance, que l'histoire n'a rien à comparer là-dessus [...] Le Père Du Halde dit que le commerce intérieur de la Chine est plus grand que celui de toute l'Europe. Cela pourrait être, si notre commerce extérieur n'augmentait pas l'intérieur. L'Europe fait le commerce et la navigation des trois autres parties du monde ; comme la France, l'Angleterre et la Hollande font à peu près la navigation et le commerce de l'Europe » (*EL*, XXI, 21).

³² L'Afrique pâtit du même esprit de servitude que l'Asie ; mais l'Amérique, « détruite et nouvellement repeuplée par les nations de l'Europe et de l'Afrique, ne peut guère aujourd'hui montrer son propre génie... » (*EL*, XVII, 6-7).

³³ Voir C. Larrère, *Actualité de Montesquieu*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1999, p. 125-126.

³⁴ *EL*, XV, 5. Voir C. Spector, « "Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes" : la

main d'œuvre servile afin d'entretenir le commerce triangulaire :

L'effet de la découverte de l'Amérique fut de lier à l'Europe l'Asie et l'Afrique. L'Amérique fournit à l'Europe la matière de son commerce avec cette vaste partie de l'Asie qu'on appela les Indes orientales. L'argent, ce métal si utile au commerce, comme signe, fut encore la base du plus grand commerce de l'univers, comme marchandise. Enfin la navigation d'Afrique devint nécessaire ; elle fournissait des hommes pour le travail des mines et des terres de l'Amérique (XXI, 21).

La contradiction, en réalité, est dans la chose même : tout en dénonçant les abus de l'esclavage sous toutes ses formes (domestique, civile et politique), Montesquieu révèle les nouvelles tendances impériales de l'Europe, qui s'expriment au détriment du reste du monde.

*

Plus encore que les *Lettres persanes*, œuvre satirique qui place l'Europe et la France sur la sellette, *L'Esprit des lois* est donc bien à l'origine d'une certaine figure de l'orientalisme dont les effets pervers se feront sentir au siècle suivant. Mais il serait vain de s'ériger en donneur de leçons : bien plus féconde est la démarche qui tente de reconstituer les médiations en vertu desquelles une philosophie de la liberté s'est convertie en instrument d'oppression. Dans cette histoire de la supériorité européenne et de sa vocation, l'*Encyclopédie* a paradoxalement pu jouer son rôle :

[...] l'Europe est toujours la plus petite partie du monde ; mais, comme le remarque l'auteur de *l'esprit des lois*, elle est parvenue à un si haut degré de puissance, que l'histoire n'a presque rien à lui comparer là-dessus, si l'on considère l'immensité des dépenses, la grandeur des engagements, le nombre des troupes, & la continuité de leur entretien, même lorsqu'elles sont le plus inutiles & qu'on ne les a que pour l'ostentation.

D'ailleurs il importe peu que l'Europe soit la plus petite des quatre parties du monde par l'étendue de son terrain, puisqu'elle est la plus considérable de toutes par son commerce, par sa navigation, par sa fertilité, par les lumières & l'industrie de ses peuples, par la connaissance des Arts, des Sciences, des Métiers, & ce qui est le plus important, par le Christianisme, dont la morale bienfaisante ne tend qu'au bonheur de la société. Nous devons à cette religion dans le gouvernement un certain droit politique, & dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne sauroit assez reconnoître, en paroissant n'avoir d'objet que la félicité d'une autre vie, elle fait encore notre bonheur dans celle-ci.

En compilant plusieurs passages de *L'Esprit des lois*, le court article du Chevalier de Jaucourt noue la trame d'un « grand récit ». Il énonce le « miracle » de l'Europe qui, issue d'un petit territoire, est devenue puissante et éclairée, où la religion même – conçue comme morale bienfaisante – se

serait subordonnée (?) au bien-être de la société civile. Malgré l'art d'écrire, le message ambigu de Montesquieu perd ici toute son équivoque : l'exception européenne se fait jour dans une histoire universelle sécularisée célébrant la valeur inégalée de sa civilisation.

Céline Spector.